



## Conseil communal d'Arzier-Le Muids

### Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 04/2019 :

#### **Demande de crédit de CHF 213'000.—TTC concernant l'installation de 394 nouveaux compteurs d'eau GWF et de 840 émetteurs radio pour des relevés à distance**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 11 mars 2019 avec Mme la Municipale Elvira Rölli, accompagnée de Monsieur Marcel Vaucher. Elle a délibéré à la suite de cette entrevue. La commission tient à remercier Mme la Municipale Elvira Rölli, et Monsieur Marcel Vaucher pour leur disponibilité et leurs réponses.

#### **1. Remarque préliminaire**

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

#### **2. Examen du préavis**

**Intégration au plan d'investissement :** Cet objet ne fait pas partie du plan d'investissements. La fourniture et la pose des 446 compteurs déjà remplacés ont été pris sur le budget de fonctionnement.

**Budget :** Le montant total du préavis résulte de la comparaison de trois offres. La plus avantageuse a été retenue.

**Modalités de financement :** le financement de ce préavis est prévu par la trésorerie.

**Amortissement :** l'amortissement de cet investissement est prévu sur 10 ans. Cette durée paraît raisonnable, sachant que la durée de vie minimum d'un compteur est de 15 ans.

**Risques particuliers liés à cet investissement :** Le coût de l'abonnement annuel pour la mise à jour du logiciel et le support technique ainsi que la charge financière annuelle moyenne devrait être plus ou moins compensée par les économies réalisées sur les heures de travail consacrées à la gestion des relevés. Dès lors, aucun risque particulier sur ce projet n'a été identifié par la commission.

**Amendements :** Aucun.

#### **3. Conclusions**

Après en avoir pris connaissance et l'avoir examiné et débattu en commission, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité d'accepter le préavis municipal No 02/2019 tel que proposé par la Municipalité :

1. D'adopter le préavis municipal N° 04/2019 concernant une demande de crédit de CHF 213'000.—TTC pour l'installation de 394 nouveaux compteurs d'eau GWF et de 840 émetteurs radio pour des relevés à distance ;
2. D'accorder un crédit de CHF 213'000.—TTC pour le financement de ce projet ;
3. De financer ce dernier par la trésorerie ;
4. D'amortir ce projet sur 10 ans.

Arzier-Le Muids, le 11 mars 2019

**Demande de crédit de CHF 213'000.—TTC concernant l'installation de 394 nouveaux compteurs d'eau GWF et de 840 émetteurs radio pour des relevés à distance**

---

Pour la Commission des finances :

Christian BRÜGGER,

Méliné VINCENT

excusée

Didier HERMANN,

Vincent GRANDJEAN

excusé

Jean-Marie WEYER

Rapporteur